

PRÉSENTATION DE L'IRSA



l'Assurance Maladie

Agir ensemble, protéger chacun

Institut inter
Régional
pour la **Santé**

PRÉVENTION



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Institut inter
Régional
pour la **Santé**
PRÉVENTION

PRÉSENTATION DE L'IRSA

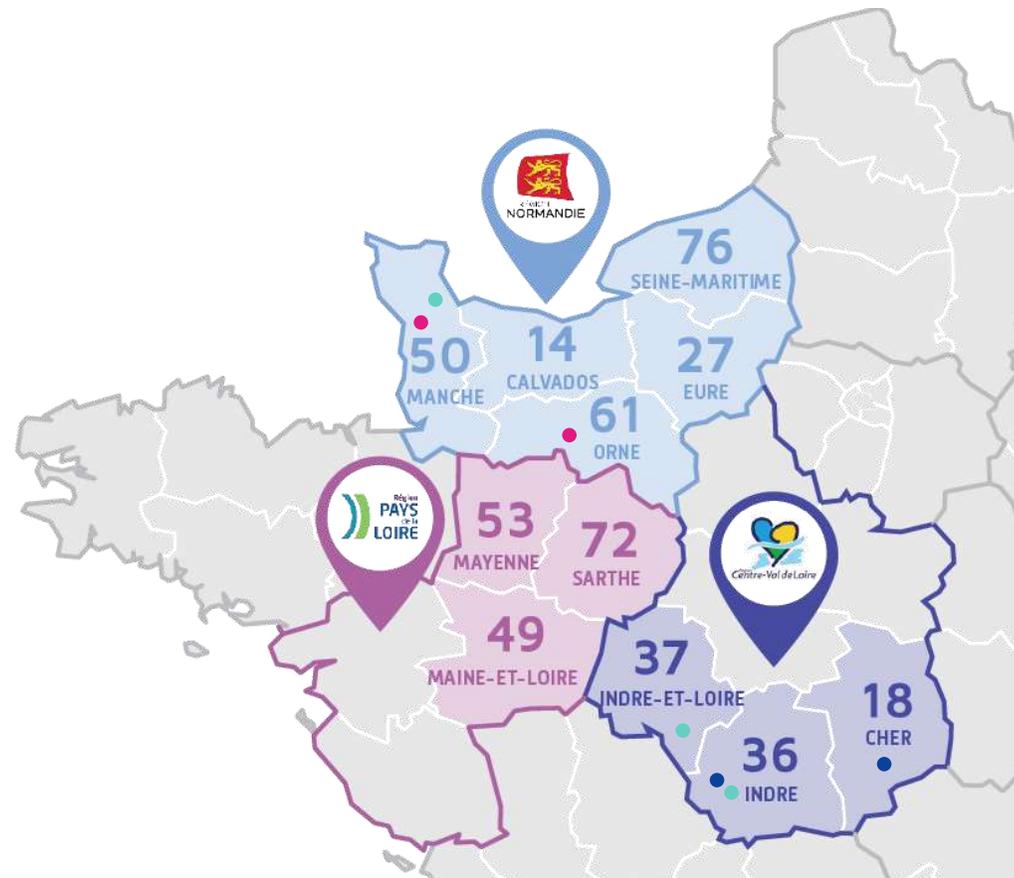


Présente sur **11 départements**
et **3 régions** avec des antennes de proximité.



Création en 1968 sous statut associatif
Depuis 2015, Etablissement de **l'Assurance
Maladie**

- Centres de Vaccination (CV 18 et 36)
- Centres de Lutte Anti-Tuberculeuse (CLAT 36, 37, 50)
- Centres Gratuits d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des infections par le VIH, les hépatites virales et les IST (CeGIDD 50 et 61)



L'IRSA



➤ Objectif principal :

Développer la santé publique et la médecine préventive

➤ Missions principales :

Examens de Prévention en Santé (EPS) plus de 50 000 chaque année.

Actions de prévention* : ateliers nutrition, mémoire, stress, sommeil, etc...

**en fonction des ressources du Centre d'Examen de Santé*

CES DE L'EURE



Site principal



**27 Voie Marmaille
27100 Val-de-Reuil**



Tél : 02 32 25 18 56



cpsp27@uc-irsa.fr

Sites secondaires



**Evreux (Guichanville):
Pôle Santé**

540 rue Nungesser et Coli
27930 Guichainville



Vernon : Espace Santé

18 Rue des Grands
Renards
27200 Vernon



CAMPAGNE DELOCALISEE

Sur 3 territoires:

- Bernay Terre de Normandie
- INSE Interco du Sud de l'Eure
- Pont-Audemer

Pour l'année 2023:

- INSE: Le 3 puis du 10 au 15 avril au CMS de Breteuil
- Pont-Audemer: le 26 juin puis du 9 au 13 juillet lieu à définir
- Bernay en octobre



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

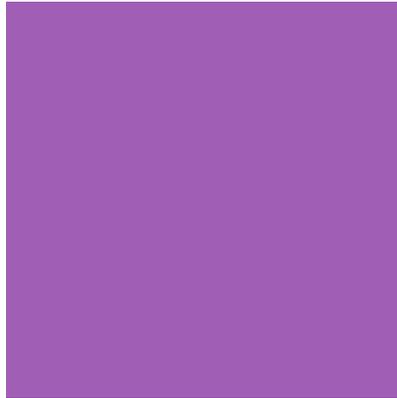
Institut^{inter}
Régional
pour la Santé

PRÉVENTION

L'EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ



UN EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ, C'EST QUOI ?



L'EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ, C'EST QUOI ?



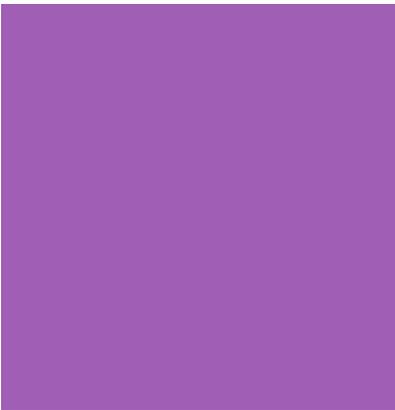
- **Un examen gratuit (pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie et sans avance de frais).
Il n'est pas obligatoire**
- **Un examen personnalisé et adapté en fonction de mes antécédents familiaux, de mon mode de vie, de mon âge, de mes attentes pour les assurés sociaux de 16 à 75 ans,**

UN MOMENT PRIVILÉGIÉ POUR



- **Faire le point sur ma santé**
- **Bénéficier d'actions de dépistage**
- **Échanger avec des professionnels de santé**
- **Obtenir des conseils personnalisés**
- **Être orienté dans mes démarches de santé**
- **Connaître mes droits**

COMMENT SE DÉROULE L'EXAMEN ?



C'EST, SUR UN OU PLUSIEURS RDV



Si besoin, un agent administratif fait le point avec vous sur vos droits (médecin traitant, mutuelle) et vous accompagne dans vos démarches.

Vous rencontrez un(e) infirmier(e) et un(e) médecin pour une consultation. Ils abordent avec vous vos préoccupations et répondent à vos questions.



En fonction de votre situation, des examens complémentaires (prise de sang, examen dentaire, tests de dépistage, audition, souffle, poids, tension artérielle, rattrapage vaccinal, etc.) vous sont proposés.



Vous faites le point avec le médecin. Selon vos besoins et si vous le souhaitez, vous pouvez être orientés vers d'autres professionnels ou structures de santé.



Le compte-rendu de votre examen de prévention en santé est envoyé à votre médecin traitant avec votre accord.

L'EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ

- **Examens complémentaires** (adaptés selon les besoins) :

Prise de sang, tests de dépistages, audition, vision, souffle, poids, tension artérielle, etc...



UN EXAMEN ADAPTE A CHAQUE AGE

16-25 ans : personnalisation de l'EPS en fonction des questions de santé qui peuvent se poser à ces âges

→ conduites addictives, nutrition, vie affective et sexuelle, etc.

25-65 ans : personnalisation de l'EPS en fonction du suivi médical, des facteurs de risque et des recommandations nationales ou internationales

À partir de 65 ans : repérage des personnes à risque de chute et accompagnement par une démarche éducative. En fonction des résultats, une orientation adaptée sera proposée.

L'EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ

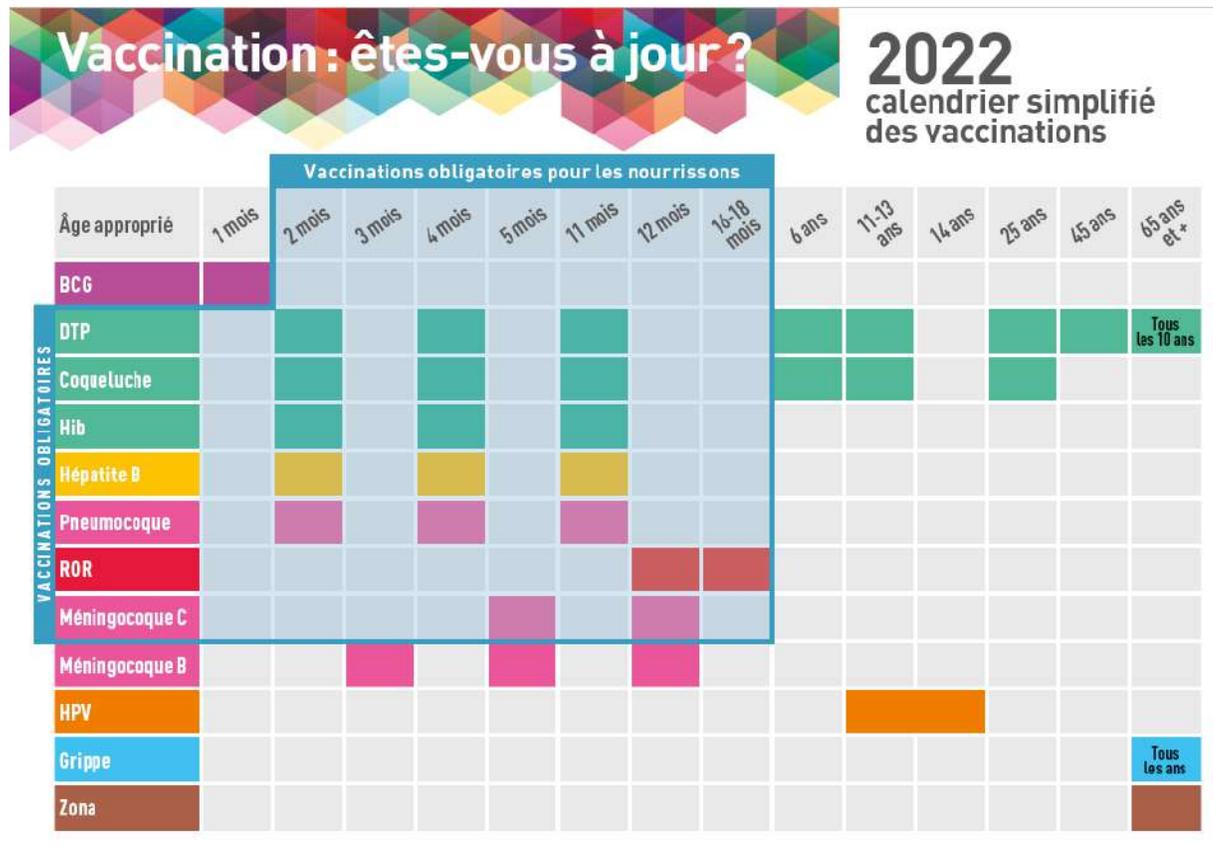


Entretien avec le médecin

- Echanges et examen clinique
- Présentation et remise des tests réalisés
- Orientations selon les besoins et attentes
- Edition d'un courrier de synthèse pour le consultant et son médecin traitant (si accord du consultant)

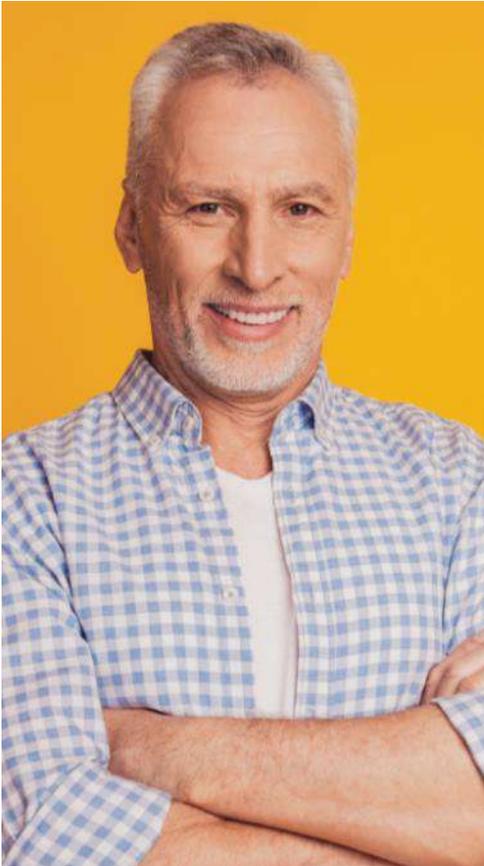


L'EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ



- Information personnalisée sur la vaccination
- Indication des vaccins à réaliser selon votre situation
- Rattrapage vaccinal possible lors de l'EPS

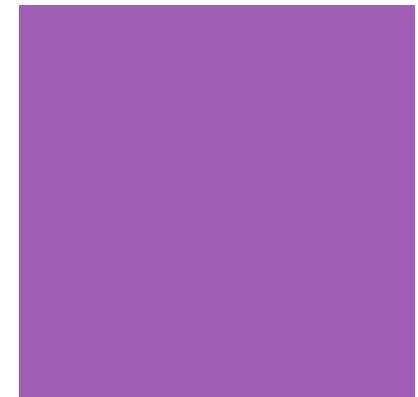
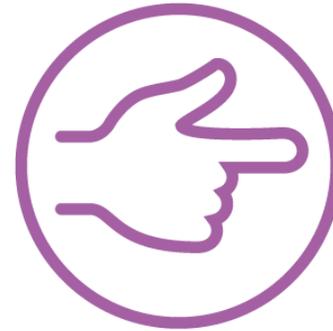
UN POSSIBLE RENDEZ-VOUS COMPLÉMENTAIRE



➤ **Selon vos besoins, vous pouvez bénéficier d'un suivi avec un professionnel de santé sur le thème de :**

- ✓ **Du tabac**
- ✓ **Des addictions**
- ✓ **La gestion du stress**
- ✓ **Le sommeil**
- ✓ **L'alimentation , la nutrition**

EN PRATIQUE, COMMENT S'INSCRIRE ?



LE JOUR DE L'EXAMEN

➤ Être à jeun

(minimum 8h sans aliment ni boisson ni tabac)

➤ Apporter

- ✓ Sa carte vitale
- ✓ Son carnet de santé
ou sa carte de vaccination
- ✓ Son dossier rempli
- ✓ Ses résultats d'analyses
(si moins d'1 an)



AVEZ-VOUS DES QUESTIONS ?



NOTRE PARTENARIAT

- Lien privilégié
- Informations collectives
- Présentation des dispositifs
- Documentation et outils de présentation de l'EPS
- Accès sécurisé au site partenaire UC-IRSA
- Possibilité de co-construire un projet en prévention promotion de la santé.

CONTACT

Marie-Eugénie SAGNA
Chargée de Conseil et développement
marie-eugenie.sagna@uc-irsa.fr
02.32.25.18.56



MERCI DE VOTRE ATTENTION